

# BULLETIN DÉPARTEMENTAL DES ÉCOLES

**2005/4**

*du 1<sup>er</sup> avril 2005*

**SPECIAL "MOUVEMENT "**

## **MOUVEMENT DU PERSONNEL des ÉCOLES MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES et SPÉCIALES**

Ce document concerne le mouvement des instituteurs et professeurs des écoles (adjoints, directeurs d'école à classe unique, directeurs d'école à 2 classes et plus et directeurs d'établissement spécialisé).

Les instituteurs et les professeurs des écoles qui souhaitent participer au mouvement, doivent **obligatoirement** utiliser la procédure de **saisie des vœux sur Minitel** (36 14 ACADI).

Tous les maîtres sont priés de prendre connaissance des instructions suivantes. Après lecture, ils émargeront ci-dessous.

*Émargement des maîtres de l'école :*



.../...

# **1**

## **CALENDRIER des opérations de mouvement**

1 - Saisie des vœux par Minitel (voir instructions par ailleurs)

ouverture du serveur le : → 04 avril 2005

fermeture du serveur le : → 17 avril 2005

2 - Mouvement en C.A.P.D. 1<sup>ère</sup> phase :

→ 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai 2005

3 - Mouvement en C.A.P.D. 2<sup>ème</sup> phase (Mise en place)

→ 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin 2005

# **2**

## **INSTRUCTIONS POUR LE MOUVEMENT**

Une notice intitulée "**INSTRUCTIONS pour le MOUVEMENT**" est jointe au présent B.D.E.

# **3**

## **LISTE DES POSTES ET CODES**

La liste annexée au présent B.D.E. récapitule, par commune, les postes en écoles élémentaires et maternelles, (directeurs, adjoints et titulaires-mobiles) ainsi que les postes de l'EREA de JOIGNY, des SEGPA et les postes à sujétions particulières.

**Tous les postes sont susceptibles de devenir vacants.**

*Je demande à tous les maîtres de se conformer à ces instructions.*

oOo

***Je vous recommande vivement de demander tous les postes qui vous intéressent, qu'ils soient vacants ou non.***

***L'Inspecteur d'Académie,  
Marcel VERANI.***